

Cahier de doléances du Tiers État d'Iville (Eure)

Cahier de la paroisse de notre Dame D'yville

Les habitans de la paroisse de n. d. D'yville, remplis de reconnaissance par la permissions que le Roy veut bien donner à ses sujets de luy adresser leurs rémontrance et doléances et de confiance dans la bontée avec laquelle il promet de les écouter favorablement, remontrent¹ humblement à Sa majestée.

1°. qu'on à fait² # fait #³ esperer à la ditte paroisse D'yville une diminution des imposition, en consideration de la perte qu'elle à faite d'un terrain qui lui à été pris pour former la nouvelle route du neubourg à Elbeuf sur seine, laquelle est large de soixante pied et prend la longueur au moins un quard de lieux de terrain dans de bonnes terre. mais loin d'avoir obtenu cette diminution limposition derniere est montée au contraire à cinquante livres audessus de l'ancienne laditte paroisse à d'autant plus besoin d'une diminution que dans le nombre de ses terrains il s'en trouve un tiers de mauvais ou mediocre, et que le terrain qui setend depuis l'hectomare⁴ jusqu'au bois du troncq⁵ appellé le val est souvent inondé par le bas : il à pres d'un quard de lieux dans sa longueur cent d'après ces considerations que laditte paroisse sollicite auprès de Sa majestée une diminution d'imposition.

2°. Il est à observé que la surcharge des impositions de laditte paroisse vient en partie de ce que nombre de possesseur des fonds D'yville demeurant dans la paroisse n'y sont pas imposé, mais dans d'autres ou ils fond leurs declarations, dans les quelles il peut facilement se glisser des erreurs et même des faussetés, parceque les terrains étant inconnus dans les paroisses, il ne s'y trouve personne pour decouvrir l'erreur ou le faux.

Ces abus n'auraient pas lieu si on mettait à exécution le projet anoncée lors de l'établissement des assemblées municipales qui est d'obliger les propriétaires à faire leurs déclarations et à payer dans la paroisse même ou sont situés leurs biens.

3° La rareté du bois dans laditte paroisse à cause de son éloignement des forest, bois et bruyeres, ôblige la plus part des habitans à se servir de chaume, paille et autres fourrages soit pour se chauffer, soit pour chauffer les fours, ce qui prive les laboureurs d'une partie des engrais nécessaires pour fertiliser leurs terres, et est par conséquent tres nuisible à l'agriculture ce qui n'arriverait pas, si on trouvait un moyen de procurer, ou du bois à meilleur marché, ou d'autres matières combustibles.

4° un grand nombre des habitans de laditte paroisse dont l'occupation est de filer ou du coton ou de la laine peut à peine subsister, soit par le defaut d'ouvrage soit à cause de la modicité prix qu'on en donne.

L'établissement des mechaniques de filature en est cause par ces mechanique on à diminué à la vérité le nombre des ouvriers nécessaires pour les fabriquer et simplifié l'ouvrage, mais aussy on à augmentée le nombre des indigens en retirant au peuple un moyen de subsister qu'il trouvait depuis longues année dans la fillasure au rouët. La difficulté à résoudre maintenant se reduit à savoir laquelle de deux inventions est preferable, ou de celle qui donne un ôuvrage àgreables, mais moins solide, qui demande à la verité moins de bras mais qui est cause qu'un grand nombre réstent dans l'inaction,

¹ en un seul mot ! Conservé par le transcripateur.

² raturé, surchargé

³ en interligne, au dessus de la rature

⁴ Hectomare, village voisin.

⁵ Le Troncq, village voisin.

et prive les pauvres d'un moyen de subsister, ou de celle qui demande à la vérité plus de bras, mais qui donne une œuvre plus solide et procure aux indigents un moyen assuré de subsistance. Les habitants D'yville ne doutent pas que la bonté du cœur de Sa majesté ne le porte à décider ~~en fav~~ en faveur de l'invention anciennes qui est la plus favorable aux pauvres.

5°. Le sel étant très cher et cependant nécessaires au peuple pour la préparation de ses aliments, Sa majesté est suppliée d'y avoir égard et de modérer le prix en considération des pauvres dont le plus souvent la nourriture consiste en du pain du sel et de l'eau.

6°. Le prix du blé étant excessif tant à cause de mauvaise récolte dans bien des pays, qu'à cause des ravages arrivés dans plusieurs provinces ; le nombre des malheureux augmente de jour en jour. Les habitants D'yville supplient donc très humblement Sa majesté de continuer à s'occuper des moyens qui pourront procurer du soulagement à son peuple par la diminution d'une année de première nécessité telle que le blé ; en favorisant l'importation et continuant de défendre l'exportation.

Lesdits habitants D'yville ne cesseront d'adresser au Ciel des vœux pour la conservation des jours précieux de Sa majesté.

fait ce huit mars mil sept cents quatrevingt neuf.